



# VILLE DE BOULOIRE

Département de la Sarthe – Arrondissement de Mamers  
Canton de Bouloire

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2014

CONVOCATION DU 3 MARS 2014

La séance est ouverte à 20 H 30 sous la présidence de Jean-Marie BOUCHÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 14 + 2 procurations

PRESENTS :	Maire :	M. Jean-Marie BOUCHÉ		
	Adjoints :	M. Eric TROCHON	Mme Sylvie ESNAULT	Mme Josiane ROTTIER
ABSENTS EXCUSES :	Conseillers :	M. Albert CHARLOT	M. Laurent JOUANNEAU	M. Anthony HERRAULT
		Mme Anne-Marie DELOUBES	Mme Marinette CHÉRON	Mme Maryse ROUSSET
		Mme Jocelyne ASSE-ROTTIER	M. Christian MONCHÂTRE	M. Michel CHOLIÈRE
		M. Gérard AMESLON		
ABSENTS		Mme Gaëlle COTTEREAU	donne procuration à	Mme Anne-M. DELOUBES
		M. Yves HERRAULT	donne procuration à	M. Eric TROCHON
		Mme Nicole HALLIER	M. Juan SALIDO	

Est élu secrétaire de séance : M. Laurent JOUANNEAU

Monsieur le Maire sollicite les éventuelles observations sur la rédaction du compte rendu de la séance précédente.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu du 17 février 2014 est adopté à l'unanimité.

Il propose qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour de la présente séance :

- Tarif pour la fourniture d'un jeu d'étiquettes de la liste électorale

Monsieur le Maire demande aux membres présents s'ils souhaitent aborder des points non inscrits à l'ordre du jour.

Les questions suivantes sont inscrites par :

- M. AMESLON : Rue du Cheval Blanc

- Mme DELOUBES : Sécurité dans le lotissement de la Petite Charmoie

# **1 - INFORMATION SUR LA SITUATION DE LA COMMUNE, SUR LES PROJETS, TRAVAUX ET REALISATIONS EN COURS**

## **Chantiers en cours et à venir**

\* Travaux de réaménagement de la Rue Nationale entre Place du Château et Mairie

Les travaux d'enfouissement des réseaux EDF et Téléphone conduits par le Département suivent leur cours normalement.

\* Extension du réseau d'assainissement collectif route de la Butte : les travaux sont pratiquement terminés. Reste encore à procéder à la mise en place d'enrobé à l'entrée du garage Renault. Nous sommes en attente du branchement EDF.

\* Toilettes publiques du terrain de boules : les travaux de remise en état sont maintenant terminés.

\* Clôture du parking de la Salle Polyvalente : les travaux prévus sont terminés.

Les services du Département nous ont demandé de procéder à quelques aménagements pour faciliter le stationnement des bus, notamment un traçage en épi.

\* Réfection de la base de la partie haute du clocher

Pour la remise en place des ardoises manquantes, nous attendons l'intervention de l'entreprise de L Véron.

\* Captage des eaux rue du Jeu de Paume : le nécessaire a été fait par l'entreprise Cissé pour empêcher les eaux pluviales de se déverser dans la propriété et le garage de Mr et Mme Busson.

\* Bas-côté de la route de la Butte (N° 2) : l'intervention commandée à l'entreprise Pasquier a été réalisée.

\* Buvette terrain de sports : une porte neuve a été installée par l'entreprise HetH.

\* Rénovation du Monument aux Morts : nous avons reçu un devis d'une entreprise artisanale de la Flèche, l'entreprise de Mr Boisdieu, pour un montant de 3.200€ environ.

## **Dossier Pizzeria/Bergerie**

Le mandataire de justice Me Boudevin ayant omis de nous communiquer à l'automne l'état des créanciers inscrits, notre avocat n'a pu que tout récemment constater l'existence de deux inscriptions de nantissement prises par le Crédit Mutuel sur le fonds de commerce de la SARL Aipe.

Même si le fonds de commerce n'a plus de valeur, il convenait de notifier au Crédit Mutuel la décision du liquidateur de ne pas poursuivre le contrat conférant la SARL Aipe la jouissance des biens immobiliers concernés. Une nouvelle audience est prévue le 24 Mars pour faire constater la résiliation du bail.

## **Programme de travaux de voirie 2014**

Il s'agira de l'une des premières décisions à prendre par le nouveau conseil municipal.

Nous avons fait faire un travail d'estimation par la DDT pour les points suivants :

-Reprofilage et enduit bicouche chemin de la Janvierie : 53.160€ TTC

-Rue du Cheval Blanc : 58.910€ TTC

-Rue du Verger : 17.050€ TTC

La première opération ressortirait plutôt du budget de fonctionnement.

Les deux autres représentent un total de 75.960€ à rapprocher de la somme de 70.000€ proposée au budget.

M. AMESLON signale que les déplacements liés à l'activité de la société "Façonnage du Maine" ont largement participé à la dégradation de la voirie de la rue du Cheval Blanc et qu'à ce titre elle devrait participer financièrement aux travaux de réfection de voirie.

Le Maire prend note de la demande mais doute de l'accord de son dirigeant sur un financement éventuel des travaux sur cette voirie.

## Personnel

- Le départ en retraite de Mme Anita Fernandez intervient officiellement le 1<sup>er</sup> Avril prochain. A cette occasion, nous organiserons une manifestation de sympathie le Mardi 1<sup>er</sup> Avril à 18h à la mairie.
  - L'arrêt maladie de Mr Jeremy Paineau qui a commencé en octobre se prolonge et, pour assurer son remplacement, nous allons faire appel à Mr Kevin Mary, de Thorigné.
- Le Maire ajoute que plusieurs habitants de Bouloire, inscrits à Pôle Emploi, ont été sollicités par courrier pour savoir si le remplacement les intéressait. Aucun n'a pris contact avec la Mairie en retour.

## Divers

### - WC Publics Cour Epidaure vandalisés

Un acte de vandalisme a été commis le 26 Février avec retrait de tous les siphons et bouchage des évacuations installées au sol.

- Un passe a été volé à l'école maternelle et plusieurs intrusions ont eu lieu à la cantine scolaire. Des dispositions ont été prises pour fermer les accès à la cantine. Mais nous allons aussi sans doute devoir changer les cylindres des 11 portes d'entrée extérieures à l'école maternelle.

- La gestion des ordures ménagères pose toujours des gros problèmes Place des Violettes et l'installation d'espaces de stockage pour les bacs n'a rien arrangé. Nous allons intervenir auprès de Sarthe-Habitat mais aussi auprès des habitants pour les amener à revenir à des pratiques plus civilisées.

M. CHOLIERE et Mme ROUSSET signalent à nouveau la situation déplorable des emplacements devant les logements de l'immeuble de la rue du Collège (dépôt de sièges de voiture) et du bruit occasionné par la musique écoutée dans un des logements.

## **2 - DÉCISIONS ET DÉLIBÉRATIONS À PRENDRE**

### **2.1 BUDGETS COMMUNAUX**

#### **01 - TAXES LOCALES – VOTE DES TAUX 2014**

Le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas modifier les taux appliqués en 2013 pour les quatre taxes locales et invite les membres présents à passer au vote.

Vu l'état n° 1259 portant notification des bases d'imposition prévisionnelles pour les quatre taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la Commune pour l'exercice 2014, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité par 16 voix pour, décide de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014 selon le tableau suivant :

Taxes	Taux 2014	Bases prévisionnelles 2014 en €	Produits en €
D'habitation	25,88%	1 500 000	388 200
Foncier bâti	23,89%	1 348 000	322 037
Foncier non bâti	35,70%	170 300	60 797
CFE	20,50%	366 700	75 174
		Produit fiscal attendu pour 2014	846 208

#### **02 - SERVICE GENERAL – BUDGET PRIMITIF 2014**

Madame ESNAULT présente le projet de budget 2014 pour le service général. Elle donne lecture des différentes lignes budgétaires de la section de fonctionnement et les commente.

Pour les subventions attribuées en 2014, une explication est apportée sur différents montants :

- pour l'USB Foot, subvention exceptionnelle de 1 500 € pour une participation à la rénovation de l'auvent de la buvette,
- pour le club des Aînés Ruraux, pas de subvention cette année suite à l'installation par la Commune de l'alimentation électrique de la nouvelle estrade,
- pour le Comité des Fêtes, subvention diminuée à 800 €, le bénéfice du 14 juillet dernier ayant été conservé par le Comité,
- pour l'Association du Comice, subvention exceptionnelle de 10 000 € pour faire face aux engagements pour la préparation de la manifestation.

Le Maire fait part au Conseil Municipal de deux demandes supplémentaires de subvention :

- demande de l'UNACITA cantonale qui souhaite acheter un drapeau : le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 50 €,
- demande de l'Association des Parents d'élèves des écoles de Bouloire : le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 200 € pour aider au démarrage de l'activité de l'association, en précisant que cette subvention est exceptionnelle et que la Commune ne s'engage pas pour les années à venir.

Pour l'investissement, Mme ESNAULT donne une présentation des restes à réaliser de 2013 et des nouvelles actions prévues en 2014, par sites ou par postes de dépenses.

Suite à l'examen du budget, le Maire invite le Conseil Municipal à passer au vote.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte, par 16 voix pour, le budget primitif 2014 pour le Service Général, arrêté comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Charges à caractère général	541 260	Atténuation de charges	33 000
Charges de personnel	792 220	Produits des services	116 250
Virement à section investissement	421 945	Impôts et taxes	1 045 781
Transfert entre sections	31 836	Dotations et subventions	757 787
Autres charges de gestion	147 632	Autres produits de gestion	57 300
Charges financières	59 320	Produits exceptionnels	9 000
Charges exceptionnelles	16 905		
Dotations aux amortissements	8 000		
<b>TOTAL</b>	<b>2 019 118</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 019 118</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Déficit antérieur reporté	78 691	Virement de la section fonctionnement	421 945
Dépenses imprévues	80 124	Transfert entre sections	31 836
Opérations patrimoniales	4 733	Opérations patrimoniales	4 733
Centre culturel	3 300	Dotations Fonds divers	712 831
Centre bourg	8 650	Zone humide	3 825
Zone humide	18 821	Ecole maternelle	13 588
Emprunt remboursement capital	98 650	Ecole primaire RC1	8 340
Ecole primaire RC2	3 840	Gymnase	245 561
Ecole maternelle	53 800	Cimetière	4 382
Ecole primaire RC1	1 500	Travaux rue Nationale	13 498
Subventions d'équipement versées	113 641		
Immobilisations corporelles	13 351		
Immobilisations en cours	107 075		
Salle polyvalente	10 138		
Gymnase	305 026		

Stade et vestiaires	21 280		
Eclairage public	15 061		
Cimetière	94 118		
Travaux Rue Nationale	428 740		
<b>TOTAL</b>	<b>1 460 539</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 460 539</b>

### 03 -ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2014

Madame ESNAULT présente le projet de budget 2014 pour le service assainissement.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 16 voix pour, adopte le budget primitif 2014 pour l'assainissement, arrêté comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Charges à caractère général	7 300	Opér.ordre – transfert entre sections	20 825
Virement à section investissement	83 531	Vente de produits	121 000
Opér.ordre – transfert entre sections	49 036		
Charges financières	1 958		
<b>TOTAL</b>	<b>141 825</b>	<b>TOTAL</b>	<b>141 825</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Opér.ordre – transfert entre sections	20 825	Excédent antérieur reporté	395 044
Emprunt remboursement capital	10 547	Virement de la section fonctionnement	83 531
Immobilisations incorporelles	14 200	Opér.ordre – transfert entre sections	49 036
Immobilisations en cours	569 972	Dotations Fonds divers	81 433
		Subventions d'investissement	6 500
<b>TOTAL</b>	<b>615 544</b>	<b>TOTAL</b>	<b>615 544</b>

### 04 - LOTISSEMENT DE LA PETITE CHARMOIE – BUDGET PRIMITIF 2014

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 16 voix pour, adopte le budget primitif 2014 pour le Lotissement de la Petite Charmoie, arrêté comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Transferts entre sections	50 083	Excédent antérieur reporté	4
Transfert dans la section	7 211	Transfert dans la section	7 211
Autres charges de gestion	10	Produits des services	40 885
Charges financières	7 201	Produits exceptionnels	16 405
<b>TOTAL</b>	<b>64 505</b>	<b>TOTAL</b>	<b>64 505</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Emprunt remboursement capital	28 500	Excédent antérieur reporté	254 284
		Transferts entre sections	50 083
<b>TOTAL</b>	<b>28 500</b>	<b>TOTAL</b>	<b>304 367</b>

## **05 - SERVICE ASSAINISSEMENT – RELEVÉ DES CÉSSIONS ET ACQUISITIONS EN 2013**

Le Maire expose à l'assemblée que pour le service assainissement, un tableau des cessions et acquisitions intervenues au cours du dernier exercice doit être présenté au Conseil Municipal. Il ajoute qu'en ce qui concerne l'année 2014, cet état ne porte aucun changement dans les propriétés.

Le Conseil Municipal prend bonne note de cette situation.

## **2.2 AUTRES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES**

### **➤ MEDIATHEQUE – ANIMATIONS**

#### **06 - DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES EN BIBLIOTHEQUES**

Le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre du Schéma départemental de la lecture publique, le Conseil Général de la Sarthe souhaite promouvoir le développement des services numériques pour les usagers des bibliothèques du département. Il ajoute que la Médiathèque souhaite s'associer à cette démarche et contribuer au développement du projet numérique.

Pour formaliser la mise en œuvre de cette action, il donne lecture des termes de la convention à signer entre le Conseil Général et la Commune qui définit les engagements de chaque partie de la manière suivante :

**«Le Conseil général de la Sarthe s'engage à :**

- Proposer à titre gratuit un dispositif de formation pluri-annuel déployé entre 2014 et 2016.
- Assurer la coordination du groupe de travail par la désignation d'un représentant de la Bibliothèque départementale de la Sarthe chargé du suivi du projet et de la bonne mise en œuvre des différentes phases.
- Proposer à titre gratuit le déploiement des ressources numériques sélectionnées par le groupe de travail dans le cadre d'une expérimentation limitée aux trois années du présent projet.
- Proposer un soutien spécifique sur les opérations d'action culturelle visant à promouvoir et à valoriser les ressources et services numériques présentes dans les bibliothèques.

**La Commune de BOULOIRE s'engage à :**

- Autoriser le ou la bibliothécaire représentant la collectivité à suivre l'intégralité des journées de formation proposées. Une communication en amont sur les dates des formations prévues sera assurée pour permettre de prévoir le cas échéant son remplacement sur les plages d'ouverture de la structure au public.
- Prendre toutes les dispositions techniques nécessaires pour assurer le déploiement des ressources sélectionnées dans la mesure où ces dispositions sont liées à l'infrastructure réseau, à des applications dépendantes de la collectivité (pages web spécifiques, liens avec les catalogues en ligne...), ou à tout autre contrainte technique pour laquelle la collectivité a la maîtrise.
- Proposer des sessions régulières de sensibilisation et d'action culturelle visant à favoriser la prise en compte des ressources et services déployés par la bibliothèque auprès des publics.
- Participer à l'ensemble des réunions de travail prévues et à l'évaluation des différents dispositifs mis en œuvre.»

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et par 16 voix pour :

\* approuve les termes de la convention à intervenir entre la Commune et le Conseil Général de la Sarthe pour la mise en place de cette action,

\* autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette décision.

#### **07 - RECREACONTES – DEMANDE DE SUBVENTION A LA BDS**

Le Maire rappelle que depuis plusieurs années, la Médiathèque organise une animation autour de "Récréacontes". Cette année, l'objectif de cette animation est la création d'objet à partir du conte "La Chachatatutu". Cette animation comprend l'intervention d'une plasticienne pour 7 séances de 1h30 dans une classe de CE2 et aboutirait à une exposition en juin 2014.

Le devis complet de ce projet s'élève à 641 € répartis comme suit :

- 515 € pour le coût de l'animation avec une possibilité de subvention du Conseil Général de la Sarthe à hauteur de 40% sous réserve d'une délibération du Conseil Municipal,
- 126 € pour les frais de déplacement de la plasticienne qui seront pris en charge par la Coopérative scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 16 voix pour :

- \* donne son accord pour la réalisation de cette animation pour un montant de 515 €,
- \* sollicite du Conseil Général de la Sarthe une subvention à hauteur de 40% pour le financement de cette action,
- \* autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette décision.

## **08 - ACCUEIL DE L'AUTEUR JAUBERTIE**

Dans le cadre des stages "TRAC", le Maire fait part à l'assemblée du souhait de la Médiathèque d'accueillir l'auteur de théâtre Jaubertie le samedi 22 mars prochain. Le coût total de l'animation s'élève à 583 € pris en charge pour partie par la BDS et la Cie JAMAIS 203. Reste à la charge de la Commune une somme de 87 € pour les frais de transport de l'auteur qui vient de Bayonne.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et par 16 voix pour :

- \* donne son accord pour la prise en charge des frais de transport de l'auteur,
- \* autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette décision.

## **09 - PROJETS "HAUTS LES MOTS" ET "TARTINADE"**

Le Maire indique aux conseillers présents que cette année la Médiathèque souhaite organiser une animation globale en mai prochain en associant deux manifestations "Hauts les mots" et "Tartinade", avec des interventions d'Olivier HEDIN.

Pour la Commune, le coût global du projet s'élève à 1 189 €, comprenant 2 prestations d'Olivier HEDIN, ainsi que ses frais de repas pour 15 €.

Il convient de noter que la Cie JAMAIS 203 prend en charge les frais de résidence de l'auteur et que la BDS met à disposition gratuitement une exposition intitulée "Criothèque".

Le Maire précise que ce projet s'adresse aux élèves de cycle 2 qui vont assister et participer à la fabrication d'un spectacle dans le cadre d'un travail en coopération avec le théâtre et la BDS. La prestation d'Olivier HEDIN comprend 4 conférences criées au théâtre Epidaure et une criée dans la cour de récréation. Le coût de cette prestation est de 577 € TTC.

Il ajoute que la Médiathèque souhaite associer à ce projet le reste de la population et notamment les commerçants lors du "Bric à Brac" organisé le 11 mai 2014 par le CAB, en présentant un spectacle d'Olivier HEDIN intitulé "Hyppolite, le crieur public" pour un montant de 597 €.

Il indique que le Conseil Général de la Sarthe peut attribuer 40% de subvention pour participer au financement de ces deux prestations. Le montant de la subvention s'élèverait à 468 €, le reste étant à la charge de la Commune pour 721 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 16 voix pour :

- \* donne son accord pour la réalisation et la prise en charge financière des prestations d'Olivier HEDIN pour un montant de 1 174 €,
- \* donne son accord pour la prise en charge financière des frais de repas d'Olivier HEDIN,
- \* sollicite du Conseil Général de la Sarthe une subvention à hauteur de 40% pour le financement de ces animations,
- \* autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette décision.

## **2.3 POINTS DIVERS**

### **➤ ELECTIONS MUNICIPALES – BUREAU DE VOTE**

Pour les prochaines élections municipales, le Maire indique que suite aux réponses des élus concernant leurs disponibilités, il a constitué le bureau de réception des votes pour la journée du 23 mars prochain. Il rappelle que les opérations de vote se dérouleront de 8h à 18h et que le dépouillement aura lieu à partir de 18h.

## **10 – TARIF POUR UN JEU D'ETIQUETTES DE LA LISTE ELECTORALE**

Le Maire expose à l'assemblée municipale qu'à l'occasion des élections municipales, le service administratif a été sollicité par une liste de candidats pour la fourniture et l'impression d'étiquettes aux noms et adresses des électeurs inscrits sur la liste électorale. Il convient de fixer un tarif pour cette prestation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 16 voix pour, fixe à 30 € le jeu d'étiquettes fournies aux listes des candidats aux élections municipales.

## **3 - QUESTIONS DIVERSES**

### **\* Sécurité dans le lotissement de la Petite Charmoie**

Mme DELOUBES indique que plusieurs riverains de la rue Marie Curie lui ont signalé la vitesse excessive de certains véhicules dans la rue, ainsi que le stationnement gênant d'un camion. Elle précise que ces personnes ont fait une démarche auprès de la Gendarmerie, mais qu'aucune suite n'a été donnée.

Le Maire prend note de la remarque. Il évoque la pose de ralentisseurs pour faire diminuer la vitesse.

Cette séance étant la dernière du mandat, le Maire remercie les élus pour leur engagement durant les six années passées, pour la bonne entente au sein du Conseil Municipal, ce qui a permis de concrétiser de nombreux projets. Il ajoute que durant ce mandat la Commune a bien fonctionné sans connaître d'observations de la part de l'autorité de tutelle ou de la perception.

Le Maire remercie également le public pour avoir manifesté de l'intérêt pour les affaires communales.

Il invite l'ensemble des présents à un verre de l'amitié.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.**

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Jean-Marie BOUCHÉ

Laurent JOUANNEAU

Les Conseillers Municipaux